

<p style="text-align: center;">COMMUNE DE CHATEAUNEUF COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</p>

Séance du 09 avril 2015 à 20 heures

Présent(e)s : CARREL. H- HUGONOT.C- FOUCAULT.I-MARTHELOT.V- MAUGIE.G- FOURNIER.D-.BERTHET-RAMBAUD.S-VEVE.B-FOURNIER.V
Mme SCHAMME Capucine retenue par une autre réunion est arrivée en cours de séance et n'a pas pu prendre part au vote des budgets

Excusé(e)s : CHOLAT.C- MARTIN.T- METAIS.A

Absent(e)s : NOVEL. D

Secrétaire de séance : MAUGIE Gilles

1°- Affectation du résultat 2014: budget assainissement

Le Conseil Municipal décide d'affecter au budget assainissement 2015 l'excédent de fonctionnement d'un montant de 39 324.94 € comme suit :

- 7 324.94 € en recette de fonctionnement
- 32 000 € en recette d'investissement

2°- affectation du résultat 2014: budget communal

Le Conseil Municipal décide d'affecter au budget communal 2015 l'excédent de fonctionnement d'un montant de 88 173.91 € comme suit :

- 88 173.91 € en recette d'investissement

3° - Vote du budget annexe assainissement 2015 :

Le budget assainissement 2015 s'équilibre en section de fonctionnement et en section d'investissement comme suit :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 139 712 €
 - Recettes : 139 712 €
- Section d'investissement :
 - Dépenses : 133 725 €
 - Recettes : 133 725 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget communal 2015

4 ° - Vote du budget communal 2015 :

Le budget communal 2015 s'équilibre en section de fonctionnement et en section d'investissement comme suit :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 625 102 €
 - Recettes : 625 102 €

- Section d'investissement :
 - Dépenses : 615 118 €
 - Recettes : 615 118 €

5° - Participation financière de la commune au stage 1ers secours :

Le conseil municipal décide de verser une aide financière de 25 euros/personne aux habitants de la commune qui souhaitent participer au stage 1ers secours.

Le conseil municipal décide de prendre en charge le coût de cette formation pour le personnel communal.

6° - **Avenant à la convention entre l'Etat et la commune** concernant la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager).

Le conseil municipal donne pouvoir au maire pour signer cet avenant.

Questions diverses :

- Demande de l'association la Band'à rioule qui souhaiterait installer son siège à la mairie. Il convient de demander à l'association de préciser les motivations de cette demande avant de lui donner réponse.

- Subvention Les sons du Lac :

Aucune demande officielle de subvention faite à ce jour. Le bilan financier 2014 ainsi que le budget primitif 2015 n'ont pas encore été transmis à la mairie.

- Réception d'une demande d'occupation temporaire du domaine public formulée par M. DENIS Lionel pour la pizzeria. Il souhaiterait installer 5 tables devant le local du 15/05 au 15/09 le midi et le soir. Un courrier sera envoyé à M. DENIS afin qu'il précise : les horaires exacts, s'il dispose de la licence requise...il devra s'engager à laisser libre le passage des piétons ainsi que les parkings et à ne pas utiliser l'espace vert. Il devra également s'engager à ne pas causer de nuisances pour le voisinage (aucun bruit après 22h) et à garder l'espace public propre.

Des réponses précises à ces questions pourraient permettre un avis favorable traduit par un arrêté municipal sous réserve de l'accord sur le montant de la redevance (le conseil municipal envisage un montant raisonnable pour ne pas pénaliser le demandeur) qu'il restera à préciser.

Des réponses précises à chacune des questions pourraient permettre une réponse sous quinzaine du conseil municipal.

- Repas des anciens : inscription au plus tard le 17 avril auprès du secrétariat de mairie. RDV (pour les CM disponibles) le 24 avril à 16h30 à la salle pour la mise en place. La chorale de Châteauneuf fera une prestation.
- Site internet : Il reste à rédiger le contenu, les articles et définir les liens intéressants vers d'autres sites. Photos, articles, suggestions, idées sont les bienvenues.
- Réunion de travail : **mardi 28 avril à 20 heures à la mairie** suivie d'un repas en commun

Ordre du jour :

- Compte-rendu commission signalétique (1h)
- Compte-rendu éclairage public
- Projet espace jeux enfants/esplanade